

# CERTIFICAT DE COMPÉTENCE INITIER À L'ÉQUITATION ÉTHOLOGIQUE (42)

Certification professionnelle RS6752 enregistrement jusqu'au 01/10/2027

## OBJECTIFS

Les compétences visées permettent aux titulaires la conduite d'activités d'intégration de la pratique de l'équitation éthologique au sein d'un club, et de conception, d'encadrement en sécurité et d'évaluation d'un dispositif pédagogique adapté aux besoins des pratiquants souhaitant s'initier à l'équitation éthologique à pied et préparer les « savoirs d'équitation éthologique » 1 et 2 de la Fédération Française d'Equitation.

## PRÉ-REQUIS

- Être âgé de 18 ans minimum,
- Être titulaire de la licence de pratiquant de la FFE en cours de validité,
- Être titulaire d'une certification professionnelle de niveau 3 ou supérieur permettant l'encadrement des activités équestres et inscrite à l'annexe II-1 du code du sport qui fixe la liste des certifications professionnelles permettant d'encadrer les activités physiques et sportives contre rémunération (profession réglementée par l'article L212-1 du même code) ou en cours de formation à l'une de ces certifications professionnelles,
- Être en possession du Savoir d'Equitation Ethologique 3 délivré par la FFE.

## INTERVENANT

**Patrick BOUCHET**

Enseignant d'équitation  
titulaire du BFE EE3



## APRES LA FORMATION

Vous pourrez passer les savoirs éthologiques de niveau 4 et 5 afin d'accéder au certificat de compétence « Perfectionner à l'Equitation Ethologique » (CCPEE – ex. BFE EE2) et dispenser et valider les Savoirs 1 et 2 en équitation éthologique.

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Apports théoriques. Mise en pratique à pied.

**7 jours de formation  
en présentiel**

**03/02/2025**

début de formation

49 heures de formation

**31/03/2025**

fin de formation

## CONTENU – PROGRAMME DE FORMATION

- Intégration de la pratique de l'équitation éthologique au projet pédagogique de la structure équestre
- Préparation de cycles, de séances d'initiation à l'équitation éthologique
- Conduite de séance d'initiation à l'équitation éthologique à pied
- Évaluation de séance d'initiation à l'équitation éthologique.

*Référentiel complet disponible sur notre site.*

## CERTIFICATION

Épreuves certificatives (facultatives, inscription à l'examen au terme de la formation).

- **Modalité A** : Présentation orale d'un plan d'action d'intégration de l'équitation éthologique à la structure équestre et suivie d'un entretien avec les évaluateurs.
- **Modalité B** : Conduite de séance d'initiation à l'équitation éthologique, incluant une démonstration technique commentée des exercices proposés. Et la séance est suivie d'un entretien avec les évaluateurs permettant au candidat, de justifier ses choix techniques et pédagogiques et le cas échéant de proposer des pistes d'amélioration et/ou de remédiation.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluation continue des acquis au cours de la formation par le formateur par le biais d'échanges et de questions/réponses,

Attestation de fin de formation,

Évaluation de la satisfaction par un questionnaire.

## LES + DE LA FORMATION

Infrastructures d'accueil de qualité.

*Indicateurs de qualité disponibles ici :*  
[www.centredeformation-creara.com/qui-sommes-nous](http://www.centredeformation-creara.com/qui-sommes-nous)



## HANDICAP

Contactez le référent Handicap du CFA

[formation.ara@cre.ffe.com](mailto:formation.ara@cre.ffe.com)

06 29 96 06 06

Plus d'informations sur notre site internet

[www.centredeformation-creara.com](http://www.centredeformation-creara.com)

## DATES ET LIEU DE FORMATION

DATES	LIEU	HORAIRES
03, 10 et 17 février 2025 10, 17, 24 et 31 mars 2025	EQUIPRODRESS Le Garet, 42560 Margerie-Chantagret	09H00 - 12H30 13H30 - 17H00

+ 1 journée d'examen : date à définir

## MODALITES D'INSCRIPTION ET DELAIS D'ACCES

Compléter le formulaire d'inscription en ligne : **S'INSCRIRE**

Nombre de places : 8 mini, 12 maxi

Une convocation vous sera envoyée par mail dès validations de votre dossier et du financement.

Signature d'une convention de formation.

Délai d'inscription : 7 jours avant le début de la formation



## TARIF & FINANCEMENT

1274 € net de taxe pour les 7 journées de formation (Hors frais d'hébergement et de restauration). Frais d'examens non compris. Demande d'acompte de 50 euros à l'inscription (déduit de la 1<sup>ère</sup> facture ou recrédité selon le financement).

Financements possibles auprès de Fonds de la Formation Professionnelle :

- VIVEA : Pour les dirigeants et conjoints collaborateurs, 1274 euros (100% pris en charge dans la limite des 3000 € de fonds disponibles par personne par année civile).
- OCAPIAT : Pour les salariés, 1274 euros (prise en charge à hauteur de 50% des frais de formation soit un reste à charge de 637 euros pour l'employeur). **Demande de prise en charge à déposer AVANT le début de la formation sur votre espace OCAPIAT.**

<https://monespace.ocapiat.fr/#>

- AGEFICE/ FIFPL : Pour les indépendants, 1274 euros, possibilités de financement selon votre Contribution Formation Professionnelle. **Demande de prise en charge à transmettre à AGEFICE 15 jours avant le début de la formation et 10 jours pour le FIFPL.**

<https://fifplonline-odf.fifpl.fr/login> <https://communication-agefice.fr/>

- Autres financements : envoyer une demande à [formation.ara@cre.fe.com](mailto:formation.ara@cre.fe.com)



## CONTACTS

Corinne BARES Tél. : 06.29.96.06.06

Marylin VALADE Tél. : 07.66.38.35.15

Mail : [formation.ara@cre.ffe.com](mailto:formation.ara@cre.ffe.com)

CF CRE ARA

Maison Régionale des Sports

68 avenue Tony Garnier, 69304 Lyon cedex 07

Numéro Siret : 833 648 496 000 28

OF enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84010220101

auprès du préfet de région Auvergne Rhône Alpes, cette déclaration ne vaut pas agrément de l'État.